

	Innovacti (Syndic provisoire choisi par Nohao)	Agence Centrale
Rémunération forfaitaire annuelle	8007,60€ 1er exercice puis 7392€ 2e exercice	7656€TTC
Durée mandat	3 ans	1 an
AG	AG annuelle tenue pour une durée de 2h par un ou plusieurs préposé(s)	AG annuelle de par le syndic
Archives du syndicat	22€HT/an	0 €
Préparation / convocation et tenue d'une AG supplémentaire	Entre 8h et 18h 36€TTC/lot principal	Entre 18h et 20h 130€TTC/h
Organisation d'une réunion supplémentaire avec le conseil syndical	Pour une durée de 2H 220€ heures ouvrables 320€ entre 18h et 20h	130€ TTC/H 260€ pour 2h
Visite supplémentaire de la copropriété avec rédaction d'un rapport	Suivant barème horaire 110€/H (ouvrable) 160€/H (avant 20H)	Effectué gracieusement si à la demande du conseil syndical. Sinon 150€
Déplacement sur les lieux si sinistre	54€TTC	75€TTC
Prise de mesures conservatoires	Suivant barème horaire 110€/H (ouvrable) 160€/H (avant 20H) 210€/H (après 20H) 275€/H (après 22H)	300 €
Les prestations effectuées en dehors des jours et heures ouvrables et rendues nécessaires par l'urgence sont facturées...	Au coût horaire majoré de 200%	Sans majoration
Assistance aux mesures d'expertise	Suivant barème horaire 110€/H (ouvrable) 160€/H (avant 20H)	72€TTC/H
Suivi du dossier auprès de l'assureur	Suivant barème horaire 110€/H (ouvrable) 160€/H (avant 20H)	Compris dans le forfait
Mise en demeure d'un tiers par lettre recommandée avec accusé de réception	52€TTC	75€TTC
La constitution d'un dossier transmis à l'avocat à l'huissier de justice ou à l'assureur protection juridique	Suivant barème horaire 110€/H (ouvrable) 160€/H (avant 20H)	250 €
Le suivi du dossier transmis à l'avocat	Suivant barème horaire 110€/H (ouvrable) 160€/H (avant 20H)	84€TTC/H

Frais et honoraires imputables aux seuls copropriétaires : Le coût des prestations suivantes est imputable au seul copropriétaire concerné et non au syndicat des copropriétaires qui ne peut être tenu d'aucune somme à ce titre

Frais de recouvrement : Mise en demeure par LR avec AC	52€TTC Mise en demeure 52€TTC Relance	5€TTC Mise en demeure 50€TTC Relance
Frais de recouvrement : Conclusion d'un protocole d'accord par acte sous seing privé	Suivant barème horaire 110€/H (ouvrable) 160€/H (avant 20H)	Gratuit
Frais de recouvrement : Frais de constitution d'hypothèque	Suivant barème horaire 110€/H (ouvrable) 160€/H (avant 20H)	Gratuit
Frais de recouvrement : Frais de mainlevée d'hypothèque	Suivant barème horaire 110€/H (ouvrable) 160€/H (avant 20H)	250 €
Frais de recouvrement : Dépôt d'une requête en injonction de payer	Suivant barème horaire 110€/H (ouvrable) 160€/H (avant 20H)	Gratuit
Frais de recouvrement : Constitution du dossier transmis à l'auxiliaire de justice	Suivant barème horaire 110€/H (ouvrable) 160€/H (avant 20H)	Gratuit
Frais de recouvrement : Suivi du dossier transmis à l'avocat	Suivant barème horaire 110€/H (ouvrable) 160€/H (avant 20H)	Gratuit
Frais et horaires liés aux mutations : établissement de l'état daté	447,60 €	300 €
Frais et horaires liés aux mutations : opposition sur mutation	Suivant barème horaire 110€/H (ouvrable) 160€/H (avant 20H)	Gratuit
Délivrance d'une copie du carnet d'entretien	52 €TTC	Gratuit
Délivrance d'une copie des diagnostics techniques	52 €TTC	Gratuit
Délivrances des informations nécessaires à la réalisation d'un diagnostic de performance énergétique individuel	52 €TTC	Gratuit
Délivrance au copropriétaires d'une copie certifiée conforme ou d'un extrait de procès-verbal d'AG ainsi que des copies annexes	52 €TTC	Gratuit